



N° 02 – JANVIER 2016

INFORMATIONS STATISTIQUES

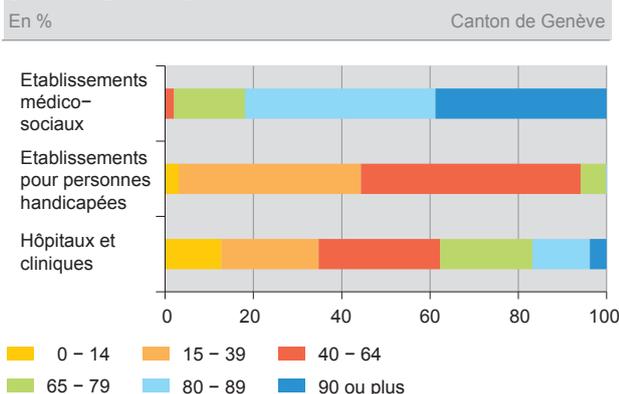
LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ À GENÈVE : RÉSULTATS 2014

En 2014, dans le canton de Genève, les 52 établissements médico-sociaux (EMS), qui disposent de 3 811 lits, ont hébergé 4 906 personnes. Les établissements pour personnes handicapées (EPH; qui accueillent également des personnes alcooliques ou toxicodépendantes) comptent 1 029 lits et ont accueilli 1 121 personnes. De leur côté, les hôpitaux et cliniques mettent à disposition 2 461 lits. Ils ont traité 81 086 cas¹.

Dans les EMS, huit personnes sur dix ont 80 ans ou plus. La population des EPH est plus jeune : deux tiers des pensionnaires ont moins de 50 ans. Dans le secteur hospitalier, quatre patients sur dix ont 65 ans ou plus.

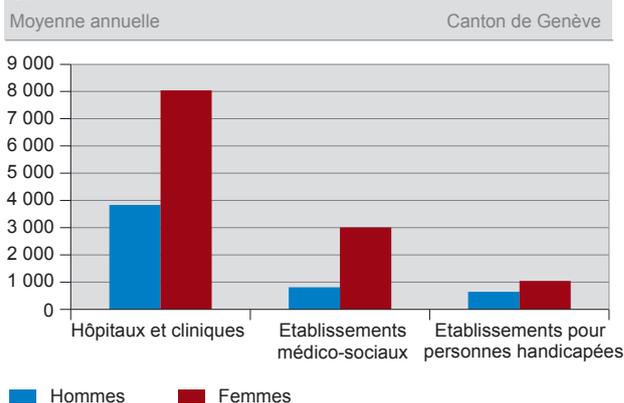
Les EMS comptent 3 815 emplois exprimés en équivalent plein temps en moyenne au cours de l'année, les EPH 1 687 et les hôpitaux et cliniques 11 881. Ce sont majoritairement des femmes qui sont employées dans chacun de ces trois types d'établissement.

Répartition des cas traités ou des personnes hébergées selon le groupe d'âges, par type d'établissement de santé, en 2014



Source : OFS - Statistique médicale des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

Emplois exprimés en équivalent plein temps, selon le sexe et le type d'établissement de santé, en 2014



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux - Statistique des institutions médico-sociales

¹ Cas d'hospitalisation sortis durant l'année. Une personne hospitalisée à plusieurs reprises est comptabilisée comme autant de cas hospitaliers.

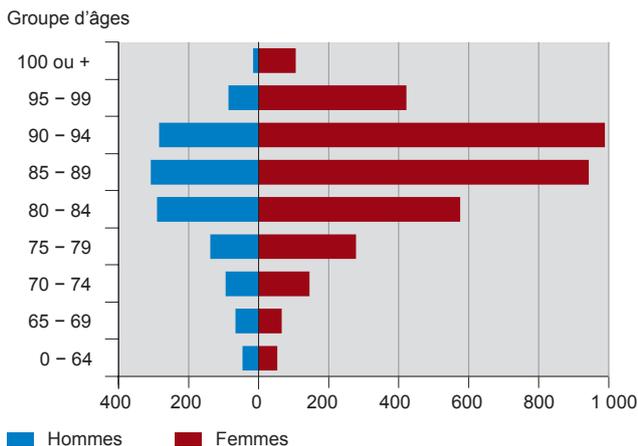
ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX (EMS)

Durant l'année 2014, dans le canton de Genève, 4 906 personnes ont été hébergées dans un EMS, pour un total de 1,4 million de journées d'hébergement.

Les trois quarts (73 %) des résidents sont des femmes. Plus l'âge augmente, plus leur part est importante (84 % parmi les 95 ans ou plus).

Les personnes âgées de 80 ans ou plus représentent 82 % du total des pensionnaires.

Personnes hébergées dans les établissements médico-sociaux, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2014
Totaux annuels Canton de Genève

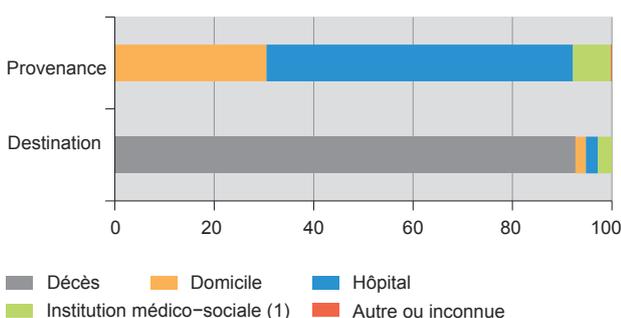


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2014, 1 239 personnes ont intégré un EMS. La majorité d'entre elles (62 %) y sont entrées à la suite d'un séjour hospitalier.

Au cours de la même période, 1 107 personnes en sont sorties. En toute logique, le décès est le motif de sortie le plus fréquent (93 % des sorties). Les personnes décédées en EMS ont en moyenne 86 ans pour les hommes et 90 ans et 8 mois pour les femmes. A titre de comparaison, l'âge moyen au décès dans l'ensemble de la population résidente âgée de 65 ans ou plus est, en 2014, de 81 ans et 8 mois pour les hommes et de 85 ans et 10 mois pour les femmes. Il est ainsi moins élevé que celui des personnes décédées en EMS.

Répartition des personnes entrées dans un établissement médico-social selon la provenance et des personnes sorties selon la destination, en 2014
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

A la fin 2014, parmi l'ensemble des personnes âgées de 80 ans ou plus résidant dans le canton, 13 % vivent dans un EMS et 36 % reçoivent des prestations de soins à domicile. Par conséquent, plus de la moitié vivent à domicile de façon indépendante, en bénéficiant parfois d'autres formes de soutien (prise en charge par l'entourage, activité en foyer de jour, etc.).

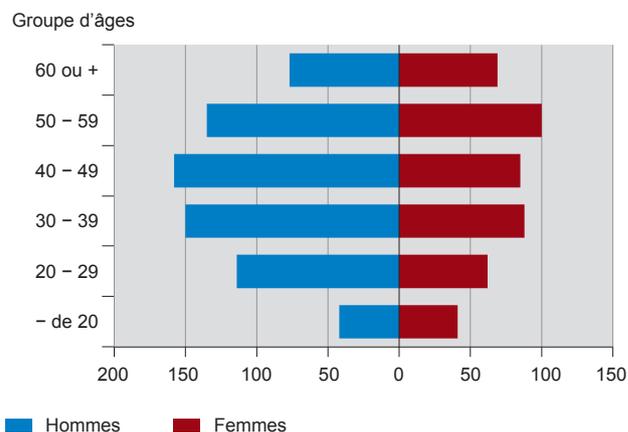
La durée de séjour des résidents est de 3 ans et 2 mois en moyenne. Elle est plus courte pour les hommes que pour les femmes (2 ans et 2 mois, contre 3 ans et 7 mois).

En 2014, 3 815 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT) ont été recensés en moyenne durant l'année dans les EMS genevois, ce qui correspond à un EPT par lit disponible. Huit employés sur dix sont des femmes. Le secteur des soins représente 68 % des emplois ; le secteur socio-hôtelier les 32 % restants. Dans le secteur des soins, 24 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire, contre 59 % dans le secteur socio-hôtelier.

ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES (EPH)

Les caractéristiques de la population hébergée dans les EPH (1 121 personnes) sont différentes de celle des EMS. La population est plus jeune, deux tiers des pensionnaires sont âgés de moins de 50 ans, et les hommes sont majoritaires (60 %). Le handicap mental (44 %) et le handicap psychique (29 %) sont les infirmités les plus souvent recensées.

Personnes hébergées dans les établissements pour personnes handicapées, selon le sexe et le groupe d'âges, en 2014
Totaux annuels Canton de Genève

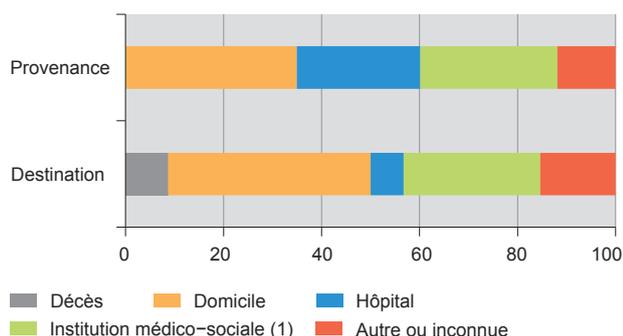


Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

Au cours de l'année 2014, 143 personnes ont intégré un EPH, dont 50 proviennent de leur domicile et 40 d'une autre institution. Par ailleurs, 104 personnes en sont sorties. Les séjours se terminent le plus souvent par un retour à domicile (41 %) et 28 % des sorties correspondent à un changement d'institution.

Dans les EPH, 1 687 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT) sont dénombrés. Plus de six employés sur dix sont des femmes. Par ailleurs, 16 % des employés n'ont pas de formation post-obligatoire.

Répartition des personnes entrées dans un établissement pour personnes handicapées selon la provenance et des personnes sorties selon la destination, en 2014
En % Canton de Genève



(1) Maison pour personnes âgées, home médicalisé, institution pour personnes handicapées, institution pour personnes dépendantes, établissement pour cas psychosociaux.

Source : OFS - Statistique des institutions médico-sociales

HÔPITAUX ET CLINIQUES

En 2014, le secteur hospitalier stationnaire compte 2 461 lits, dont plus de 500 sont mis à disposition par les cliniques privées. Le taux d'occupation atteint 89 % dans les établissements publics médicaux (EPM) – Hôpitaux universitaires de Genève et cliniques de Montana et Joli-Mont – et 63 % dans les cliniques privées.

Plus de 81 000 hospitalisations (81 086) ont été recensées. Les femmes en groupent 56 %. En enlevant les cas liés aux grossesses ou accouchements², la part des femmes dans le total des séjours hospitaliers passe à 51 %, similaire à celle observée dans l'ensemble de la population résidente.

Les EPM prennent en charge 71 % des patients, les cliniques privées les 29 % restants.

L'ensemble des cas sortis durant l'année représente 885 169 journées d'hospitalisation. La durée moyenne de séjour s'élève à 10,9 jours (cliniques privées : 5,7 jours; EPM : 13,0 jours). Les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 55 % des journées d'hospitalisation et 38 % des patients, alors que leur part dans la population résidente du canton s'élève à 16 %.

En 2014, 15 % des patients sont domiciliés hors des frontières cantonales, que ce soit dans un autre canton (6 %) ou à l'étranger (8 %). Après les Grisons, Genève est le canton qui enregistre la part la plus importante de patients habitant à l'étranger.

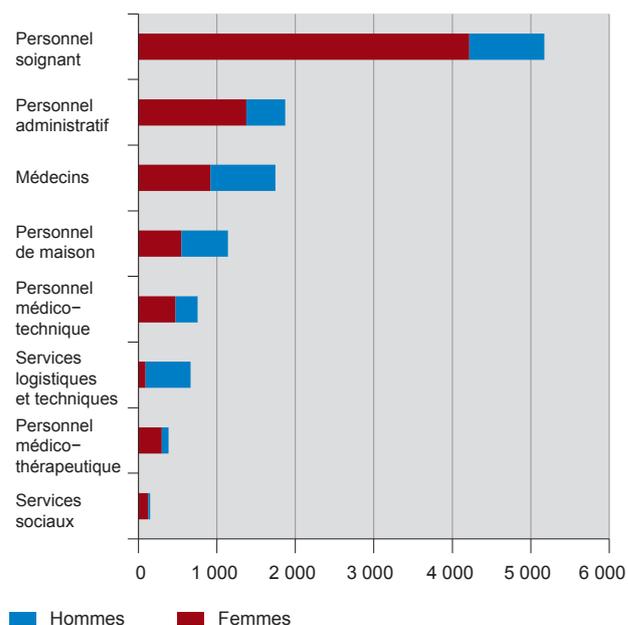
Genève se caractérise également par une faible proportion de résidents traités hors canton (5 %). Environ 3 500 Genevois ont été soignés dans un autre canton, les trois quarts dans le canton de Vaud.

En ce qui concerne l'infrastructure médico-technique, les hôpitaux et cliniques disposent de 68 salles d'opération et de 21 salles d'accouchement. Par ailleurs, les établissements exploitent 13 appareils IRM, qui ont permis de réaliser plus de 31 000 examens, ainsi que 14 scanners, utilisés pour 50 000 examens.

Les établissements de santé hospitaliers comptent 11 881 emplois exprimés en équivalent plein temps (EPT), dont 17 % dans les cliniques privées. Plus des deux tiers (68 %) des emplois sont occupés par des femmes. Les fonctions « services sociaux » et « personnel soignant » sont celles où la part de femmes est la plus importante (respectivement 85 % et 82 %). A l'inverse et sans surprise, les femmes sont rares (14 %) dans les services logistiques et techniques.

La profession de médecin (y compris médecin assistant) se féminise de plus en plus au sein des hôpitaux genevois. Les femmes représentent 53 % des EPT, alors qu'en 2010, cette part n'était que de 47 %. A l'échelon suisse, les femmes restent minoritaires (47 %).

Emplois exprimés en équivalent plein temps dans les hôpitaux et les cliniques, selon le sexe et la fonction, en 2014
Moyenne annuelle Canton de Genève



Source : OFS - Statistique administrative des hôpitaux

² Diagnostic principal attribué au chapitre « grossesse, accouchement et puerpéralité » de la CIM-10-GM.

SOURCES STATISTIQUES

Les données relatives aux hôpitaux et cliniques proviennent de la *statistique des établissements de santé (soins intra-muros)*, établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en étroite collaboration avec les cantons. Elle se compose d'un volet médical (*statistique médicale des hôpitaux*), portant sur les cas d'hospitalisation, et d'un volet administratif (*statistique des hôpitaux*), portant davantage sur l'offre de prestations, le personnel et les comptes. Les établissements entrant dans le champ de la statistique à Genève sont, d'une part, les établissements publics médicaux (EPM) – composés des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG-soins aigus, HUG-soins psychiatriques, HUG-soins subaigus et continus) et des cliniques genevoises de Joli-Mont et Montana – et, d'autre part, les cliniques privées et les maisons de naissance.

Les données relatives aux établissements médico-sociaux (EMS) et aux établissements pour personnes handicapées et autres (EPH) du canton de Genève proviennent de la *statistique des institutions médico-sociales*. Conduite également par l'Office fédéral de la statistique (OFS), en collaboration étroite avec les cantons, cette statistique consiste en un relevé exhaustif des activités intra-muros des institutions médico-sociales. Le relevé porte essentiellement sur l'offre de prestations, le personnel employé, les personnes hébergées et la comptabilité.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=14_02_1

Département présidentiel

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) • Case postale 1735 • 1211 Genève 26

Tél. +41 22 388 75 00 • statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

Responsable de la publication : Roland Rietschin

Dans la conduite de ses activités, l'OCSTAT s'est engagé à respecter la Charte de la statistique publique de la Suisse.

© OCSTAT, Genève 2016. Utilisation des résultats autorisée avec mention de la source

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 02 – JANVIER 2016

22.01.2016

